

VERDON-INFO

2015

L'information du territoire du Verdon

Janvier 2015



DISTILLERIE BARRÊME



ST ANDRÉ LES ALPES , RETRAITE



VALD'ALLOS LA NEIGE

L'Association Verdon-info, présente l'actualité partagée sur son réseau d'information

Pour la présentation du PDF du mois, nous ne pouvions ignorer les tragiques événements qui ont bouleversé non seulement le monde de la presse mais aussi le monde entier. Le mot « liberté », comme en 68, a repris tout son sens dans nos esprits endormis par la vie facile et les droits acquis. Pourtant, qu'il est encore loin le droit de s'exprimer en toute liberté ! Pour rafraîchir la mémoire de ceux qui ont oublié leurs leçons d'instruction civique, je rappelle l'article 19 de la Déclaration des Droits de l'Homme : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

Et voici le préambule de la DDH : « La reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. La méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler

et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme ». Alors contre cette barbarie, je voulais participer -à mon petit niveau- au formidable élan de solidarité qui s'est produit après le meurtre des «Charlie»; je voulais me joindre en écho aux milliers de voix qui ont crié «liberté, liberté chérie» et ont clamé haut et fort leur soutien à la liberté de pensée, d'opinion, d'expression et du même coup à la liberté d'aimer... En un mot, j'ai concocté un petit montage de quelques œuvres sur ce thème universel et bafoué, maintenant monté en épingle -récupéré, même, par de drôles de zozos qui n'ont pas la moindre idée de ce qu'est la liberté d'opinion et qui n'ont jamais entendu parler des droits de l'homme- mais qui a réussi à réunir et mobiliser toute une population, ce qui est un magnifique tour de force à l'heure actuelle. Alors, pour tous ceux qui se font une haute idée de la liberté, pour ceux qui sont morts pour elle, pour les journalistes qui ont défilé en affirmant «Je suis Charlie», et même pour ceux qui ne le pensaient pas mais révisent peut-être leur position grâce à Cabu, Sharb et les autres, je dédie ces quelques lignes d'Eluard ou d'Hugo, en espérant qu'elles toucheront leur cœur.»

Odile Boetti



La liberté d'aimer - Paul Flickinger

Liberté
Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable sur la neige
J'écris ton nom (...)

Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom (...)

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer

Liberté.

Paul Eluard

Le poète -A Federico Garcia Lorca

On l'a emprisonné
Et on lui a dit de parler
Alors il a chanté
Une chanson avec un seul mot
Ils se sont sentis méprisés
Ils lui ont dit salaud
Après l'avoir insulté ils l'ont frappé
Il a continué à chanter
Alors ils l'ont torturé
La mâchoire brisée
Il ne pouvait plus parler
Il a siffloté
Ils l'ont baillonné
Alors ses yeux ont chanté
Ils l'ont aveuglé
Il n'avait plus d'utilité
Alors ils l'ont tué
Mais de sa poitrine transpercée
Un oiseau s'est envolé
Et l'oiseau a chanté
La même chanson avec un seul mot:
LIBERTE!

Jean-Paul Sermonte

« La liberté d'aimer n'est pas moins sacrée que la liberté de penser »
Victor Hugo



La liberté guidant le peuple- Delacroix

Il meurt lentement

Celui qui ne change pas de cap
Lorsqu'il est malheureux
Au travail ou en amour,

Celui qui ne prend pas de risques
Pour réaliser ses rêves,
Celui qui, pas une seule fois dans sa vie,
N'a fui les conseils sensés.

Vis maintenant !
Risque toi aujourd'hui !
Agis tout de suite !

Ne te laisse pas mourir lentement !
Ne te prive pas d'être heureux

Pablo Néruda



illustration du poème d'Eluard-
Fernand Léger et ses élèves-

Ma liberté

Longtemps je t'ai gardée
Comme une perle rare
Ma liberté
C'est toi qui m'a aidé
A larguer les amarres
Pour aller n'importe où
Pour aller jusqu'au bout
Des chemins de fortune
Pour cueillir en rêvant
Une rose des vents
Sur un rayon de lune

Georges Moustaki



La liberté ou la mort-
Jean-Baptiste Regnault

Prenez du soleil
Dans le creux des mains,
Un peu de soleil
Et partez au loin!
Partez dans le vent,
Suivez votre rêve ;
Partez à l'instant,
La jeunesse est brève !
Il est des chemins
Inconnus des hommes,
Il est des chemins Si aériens !
Ne regrettez pas
Ce que vous quittez.
Regardez, là-bas,
L'horizon briller.

Loin, toujours plus loin,
Partez en chantant !
Le monde appartient
A ceux qui n'ont rien.

Maurice Carême

Sommaire

Articles du secteur de Barrême , rédacteur
Fernand Blanquet

Articles du secteur de St André les Alpes rédactrice Odile
Boetti .

Articles du Moyen , Haut Verdon..., rédacteur
Christian Reboul

Merci aux autres rédacteurs ponctuels,
(OT Val d'Allos ,communes , associations...

Allons : Voeux 2015—	4
Barrême : Les Bulles à Fernand—	5
Barrême : La poésie à Fernand —	6
L'espace muséographique de Barrême—	6
Barrême : Travaux de rénovation —	7
Tartonne : Voeux 2015—	7
Barrême : Voeux 2015—	8
Barrême : Tombola des commerçants—	8
Blieux : les vœux d'Armand BÉLISAIRE—	9
Castellane : Voeux de la municipalité —	10
La Mure Argens : Animaux la tolérance—	13
La Mure Argens : Louissette est partie à 102 ans...—	13
La Mure Argens : les Voeux 2015—	14
La Mure Argens : Conseil Municipal le 7 janvier—	15
St André les Alpes : Le coiffeur prend sa retraite —	17
St André les Alpes :Les vœux du CCAS—	17
St Andre les Alpes : Nécrologie—	18
St Andre les Alpes : Rallye Hivernal Historique —	18
St André les Alpes : Salon de coiffure —	19
St André les Alpes : Voeux 2015—	19
St Andre les Alpes : Voeux de la maison de retraite les Carlines—	22
Voeux de la Commune de Moriez —	23
St Julien du Verdon : Les Voeux 2015—	24
Haut Verdon : Vacances de Noël —	25
Haut Verdon : Elle est revenue (16 janvier) —	26
Allos : Rassemblement Républicain—	26
Association VTT Provence—	27
Programme; —	28
Le Sivu du Verdon 20 ans déjà —	29

Allons : Voeux 2015

Allons : Le Maire, Christophe Iacobbi, a présenté ses vœux à ses administrés.

Ce samedi 10 janvier le maire d'Allons, Christophe Iacobbi, avait convié la population à la traditionnelle cérémonie des vœux. La salle de la Mairie était comble pour écouter le Maire énoncer tous les travaux effectués dans l'année 2014 et à venir, après avoir respecté la minute de silence qui s'impose en ces journées dramatiques de ce début d'année.. « La fonction qui m'a été confiée est une grande responsabilité. Je l'assume avec détermination et rigueur en privilégiant disponibilité, écoute et dialogue ». En présence du Président de la CCMV et Maire de Saint André, Serge Prato, les Maires des villages voisins et le commandant de la gendarmerie, Christophe Iacobbi commençait par souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants du village, puis par saluer Elie Galfard, ancien Maire, que lui-même a souhaité faire devenir Maire honoraire. Il a rappelé que le conseil municipal avait demandé que le CCAS fonctionne à nouveau, ce qui a permis de gâter les anciens cette année, il a noté également que 2014 avait été l'année de l'apparition de deux supports de communication : le site Internet de la commune (allons-alpes-haute-provence.fr) et le bulletin municipal qui paraît tous les semestres. Il n'a pas oublié de féliciter Jean-Marie Pautrat, porteur de cette communication, avec l'aide de Serge et Maryline, sans oublier Myriam pour les photos. Les nombreux travaux ont été évoqués : le garage communal pour abriter les engins, la sécurisation de la route de la Moutière et ceux de revêtement, la création d'un nouveau parking, la réparation du clocher, l'installation de compteurs d'eau sur la Place d'Autane et les travaux d'embellissement du gîte communal. Un règlement de l'eau a été élaboré et la signature avec l'ONF pour l'acquisition définitive de la source du Font du Raï afin que la commune soit pleinement propriétaire de sa ressource en eau. Dans les prochains mois la commune sera dotée d'un accès Internet important grâce à l'arrivée de la fibre optique. Pour 2015 de nombreux projets sont à aborder, pour réaménager la Place du Cercle, la gestion des emplacements du cimetière avec un règlement, le PLU et la loi GEMAPI (gestion des milieux aquatiques), autant de dossiers importants difficiles à aborder de front financièrement perlant et qui demanderont à aller chercher le maximum de subventions auprès des partenaires institutionnels. Odile Boetti



Barrême : Les Bulles à Fernand

Notre Journaliste , coprésident de Verdon-info , président des 3 Asses Animations , humoriste a ces heures, créateur de bulles et photographe perspicace nous donne encore de la matière pour un nouvel article il nous dit " Vous avez des problèmes dentaires, vous aussi ? Alors vous étiez certainement au goûter offert par les 3 ASSES ANIMATIONS!!!!"



Barrême : La poésie à Fernand

Cette fois nous sommes dans la poésie des mots et des images , sur la page de Fernand et oui , je ne savais pas trop où la classer. Il est parfois complexe de suivre la pensée de l'esprit fertile de notre co-président , on essaie de suivre mais ...

La page d'Odile a-t-elle donné des ailes aux idées poétiques de Fernand ...

On peut dire que nous avons des extraits de Vitor Hugo l'expiation , pour le dernier paragraphe , je vous laisse chercher ...

Il neigeait. On était vaincu par sa conquête.
Pour la première fois l'aigle baissait la tête.
Sombres jours ! l'empereur revenait lentement,
Laisant derrière lui brûler Barrême fumant.

Il neigeait, il neigeait toujours ! La froide bise
Sifflait ; sur le verglas, dans des lieux inconnus.

Gevaudan ! Gevaudan ! Gevaudan! morne plaine !
Comme une onde qui bout dans une urne trop pleine,
Dans ton cirque de bois, de coteaux, de vallons,
La pâle mort mêlait les sombres bataillons.



L'espace muséographique de Barrême

La distillerie de Barrême , un site unique et un exemple d'implantation d'une véritable usine consacrée à la distillation de lavande. De 1905, entreprise de chimie allemande Schimmel , à 1972, entreprise Grassoise Mane qui, dans un contexte difficile pour la filière, finira par fermer la distillerie, plusieurs propriétaires se succèdent. Ils produisent et commercialisent des huiles essentielles et des parfums de synthèse à travers le monde. Ils ont choisi le site de Barrême car la lavande fine des montagnes environnantes permet d'obtenir des essences de très grande qualité en 1912, la distillerie est équipée d'une nouvelle chaufferie permettant de doubler le nombre des appareils de production et d'augmenter la quantité de fleurs traitées.

Les bâtiments initiaux sont particulièrement bien conservés. L'ensemble est constitué de l'usine (aujourd'hui, une salle polyvalente) et de la grande chaufferie que la CCMV a décidé d'aménager en espace muséographique. Les travaux viennent de commencer pour une ouverture du site au public prévue à l'été 2015. Le montant de l'opération est d'environ 300 000 €,

financé grâce à la participation de la Région PACA, de l'État, du Conseil Général des A.H.P, de la commune de Barrême et de la fondation l'Occitane. La distillerie de Barrême constituera un des sites phares du label «Secrets de Fabriques». Porté par les 5 Communautés de communes du Pays Asses, Verdon, Vaïre, Var, Secrets de Fabriques est une offre touristique en réseau qui permet de parcourir l'histoire du territoire et de comprendre les liens qui se tissent entre les nombreuses activités : agriculture, meunerie, distillation de plantes, élevage, fabrication de draps, productions laitières, oléiculture et tourisme.

FB



Barrême : Travaux de rénovation

Fin 2004, la Région a créé le Fonds de solidarité locale (FSL) afin de renforcer son action solidaire en faveur des petites communes. Il s'agit de soutenir les petites opérations prioritaires et indispensables à la vie de ces collectivités qui ne trouvent pas de soutien financier dans une des nombreuses politiques régionales.. Le FSL s'intéresse à tout type de projet d'équipement des communes éligibles nécessitant des fonds d'investissement et qui ne pourraient être subventionnées par les dispositifs d'intervention " classiques ". C'est à ce titre que la toiture de « l'ancienne poste » a été rénovée dans le cadre

d'une opération "aménagement d'un local multi-services".

FB



Tartonne : Voeux 2015

Ce samedi après midi, c'est devant une belle assistance dans la salle polyvalente, et lors d'une cérémonie très conviviale, presque familiale, en présence de Bernard MOLLING, conseiller général, que François SERRA, maire de Tartonne, a présenté les vœux de la municipalité.

Monsieur le Conseiller Général, Messieurs les Maires et leurs représentants, Mesdames Messieurs. C'est en toute simplicité et en toute sincérité que je voudrais vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015. Comme chaque année c'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue dans notre commune à tous les nouveaux arrivants. C'est avec joie également que nous saluons l'arrivée parmi nous de Lily et de Coralie qui sont venues agrandir les foyers de Audrey et Albin, et de Claudine et Marc. Plus triste, nous avons à déplorer le décès de Pierre Chaillan.

Nous devons également faire face à une actualité effroyable : au vu de ce qui s'est passé cette semaine, et que personne n'ignore, en hommage aux victimes innocentes de ces actes inqualifiables, je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence.

Conscient que beaucoup a été fait et que beaucoup reste à faire, vous recevrez dans la semaine, certes avec un peu de retard, le bulletin municipal qui vous détaillera réalisations et projets. En attendant, j'espère très sincèrement que 2015 apportera bonheur et santé à l'ensemble des Tartonnais et Tartonnaises. Et c'est sur le verre de l'amitié et par le partage de la galette

des rois que je vous invite à clore cette cérémonie.

FB



Barrême : Voeux 2015

Énormément de monde ce samedi fin d'après midi pour la cérémonie traditionnelle des vœux de la municipalité. Après avoir remercié personnalités et anonymes qui se pressaient dans la salle de la culture, après avoir rappelé sa joie de partager ces moments privilégiés, moments de convivialité, de partage et de rencontre, Jean-Louis CHABAUD ne pouvait manquer d'évoquer les graves événements de la semaine, et de rappeler son attachement, ainsi que celui de l'ensemble de son conseil, aux valeurs de la république et de la démocratie. L'intensité de la minute de silence en mémoire des victimes des attentats montrait que ces valeurs étaient unanimement partagées : il est des silences assourdissants....

Vint ensuite une mise en relief du travail d'élus, travail ingrat, mais oh combien enrichissant. Un bémol toutefois, avec la quadrature du cercle à résoudre avec la baisse des dotations et le désengagement sans cesse grandissant de l'état. J L CHABAUD affichait clairement son credo en réitérant son engagement de ne pas faire du contribuable le lampiste de service, en s'imposant une gestion très rigoureuse des dépenses. Pour 2014, il rappela alors les réalisations, telles la rénovation de la place du curé Bagnis, la réhabilitation du mur d'enceinte de la distillerie, la réalisation du captage d'eau de Gévaudan entièrement refait à neuf, l'ouverture d'une garderie au sein de l'école communale. Il revint alors sur l'épisode de la fin d'année scolaire où une forte suspicion de fermeture de classe était engagée. Conscient des risques à venir, il appelait alors élus et acteurs concernés, à œuvrer pour imaginer un système éducatif autour de la création d'un RPI avec la réalisation d'un nouveau groupe scolaire, tout en restant ouvert à toutes propositions, pour que la mésaventure de Senez ne se reproduise pas.

Vint ensuite le moment des perspectives : 2015 verra les bureaux de secrétariat de mairie s'établir au rez-de-chaussée (nouvelles normes d'accessibilités), l'acquisition d'un nouveau

véhicule, la réhabilitation du chemin du cimetière, l'étude pour la réalisation de la maison de santé, l'ouverture du musée de la lavande dans l'enceinte de la distillerie (ouverture programmée en juillet 2015), une avancée décisive vers l'aboutissement du projet de traitement des eaux usées de Gévaudan, et le bouclage du projet de la salle multi-activités, très attendue dans tout le canton. Bien sur, J L CHABAUD se devait de dire son attachement au canton actuel, et son regret de voir que ceux-ci ressembleront dorénavant à des circonscriptions électorales, ne prenant en compte que la démographie : comptons sur lui pour se faire entendre et ne pas sombrer dans les oubliettes ! Ses dernières pensées et remerciements furent pour tous les professionnels qui œuvrent au service de la population, ainsi que pour tous les bénévoles associatifs qui contribuent à faire vivre la commune en tissant quotidiennement la convivialité, la proximité et l'appartenance qui font que chaque citoyen se sente véritablement BARRÊMOIS.

FB



Barrême : Tombola des commerçants

Le moment était très attendu. Le tirage au sort des lauréats de la tombola organisée par l'Association des commerçants présidée par Roger MONY. C'est dans la salle de la distillerie que s'est déroulé le tirage au sort devant une assemblée très attentive. Ce sont les mains innocentes de Roger puis de Domi qui ont effectué le tirage, attribuant à Martial Mermin le premier lot sous la forme d'un téléviseur écran plat qui trônera désormais dans le salon de Martial et Anne Marie . Un cadeau très apprécié par Martial qui a obtenu le ticket gagnant à la station service du village, chez Steph et Domi. Une quinzaine de lauréats ont ainsi été désignés et pourront, dès aujourd'hui auprès de Roger et Tita, retirer bons d'achats, cadeaux en tous genres, et week-end pour deux. Un franc succès pour cette première édition qui ne demande donc qu'à se pérenniser. FB



Blieux : les vœux d'Armand BÉLISAIRE

C'est en compagnie de ses concitoyens, du Conseiller Général, du président de la CCMV, des maires ou de leurs représentants des communes voisines qu'Armand BÉLISAIRE s'est prêté avec plaisir à la cérémonie de vœux qui s'est déroulée ce samedi dans la salle de la mairie de Blieux. Le Maire a commencé son discours par un rappel des événements tragiques de ces derniers jours, invitant ses concitoyens à « relayer avec courage, détermination et sincérité, le flambeau de lumière et de liberté que ces victimes innocentes nous ont transmis : nous pourrons ainsi, tous ensemble, construire un monde meilleur ». Puis Armand BÉLISAIRE s'est livré à un bref rappel des réalisations 2014, aussi bien celles de l'équipe municipale précédente que de la nouvelle qu'il dirige depuis mars : réfection de l'église et réparation du pont de la Melle, réfection du captage de la Bourbonne et accueil de l'assemblée générale du CERPAM, entretien de la voirie et réparations des fuites d'eau sur le réseau, embauche d'une nouvelle secrétaire de mairie et d'un employé municipal polyvalent (ces derniers étant vivement remerciés pour leur professionnalisme et leur disponibilité).

Pour 2015, les projets de la nouvelle équipe ne manquent pas : la réfection de l'église Saint-Symphorien se poursuivra, le pont du THON verra son passage du gué réaménagé, le CERPAM interviendra dans la remise en état de la cabane de Chanier, la CCMV sera mise à contribution pour lancer le projet global de réhabilitation du bâtiment de la mairie, tandis que le Conseil Général et la CCMV s'uniront pour apporter leur aide dans les travaux de réfection des captages des Ferrays et des Briges. Puis viendra le temps de la dématérialiser les conditions de travail avec la perception, la validation du schéma directeur d'assainissement, du lancement de la consultation concernant le schéma directeur de l'eau, ainsi que la mise en ligne du site Web de la commune ! Ajoutez à cela l'arrivée des nouvelles orientations que l'état impose (entre autres celles générées par la loi Alur) et la baisse significative des dotations de l'état qui nécessite une gestion municipale encore plus pointue : tout cela fait que Mr le Maire réitère avec sincérité ses remerciements aux membres de son conseil pour leur appui et le travail accompli.

Dans ce contexte, les moments de joie sont particulièrement appréciés : c'est donc avec plaisir qu'Armand BÉLISAIRE annonçait avoir eu la confirmation de la nomination de Marcel COLLOMB, son prédécesseur, au titre de Maire honoraire de Blieux, en reconnaissance pour son dévouement durant ses 8 mandats à la tête de la commune !

Il était temps alors de représenter ses vœux de bonheur, santé et réussite, avant de lever son verre en toute cordialité



Castellane : Voeux de la municipalité

VOEUX DU MAIRE MARDI 13 JANVIER 2015 (18H00) (information mairie de Castellane)

Avant de commencer mon discours, je voudrais évoquer brièvement ce lâche attentat du 7 janvier 2015 qui a frappé la France de façon douloureuse parce nous sommes un pays de liberté.

Des personnes ont payé de leur vie le seul fait de défendre la liberté d'expression ou bien d'assurer la sécurité de nos citoyens. Face à cette barbarie liée à l'obscurantisme et à l'ignorance, notre meilleure arme, c'est notre unité !

Je vous propose donc d'observer une minute de silence.

« Donc, en mémoire de ceux qui sont tombés victimes de la barbarie pour la défense de notre démocratie, je vous demande une minute de silence ».

Je vous remercie

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai l'honneur de vous accueillir ce soir, en compagnie du conseil municipal et en présence des élus juniors dont Fabien PEBRE en est le nouveau maire. Merci à vous d'être là, fidèles à ce rendez-vous symbolique et traditionnel des voeux, pour partager ce moment d'amitié, de convivialité et de fraternité républicaine.

Je remercie le personnel communal, très actif, très présent, soucieux de votre bien être tout au long de l'année. Je suis fier du degré d'investissement des membres de mon équipe municipale qui donnent de leur temps au service de l'intérêt général.

Au nom de la municipalité, je présente à chacune et à chacun d'entre vous mes meilleurs voeux de santé, de bonheur, d'épanouissement personnel, familial et professionnel.

A ceux d'entre nous qui sont malheureusement confrontés à des épreuves ou des souffrances, nous vous disons tous, ici, notre solidarité et notre soutien.

Cette traditionnelle cérémonie des voeux est un moment où ensemble, nous projetons tous nos désirs et espérances pour les douze mois à venir. C'est aussi l'occasion :

- de faire une rétrospective des principales décisions et réalisations qui ont marqué la vie de la commune au cours de l'année écoulée,

- puis d'évoquer les projets de Castellane pour 2015.

Je ne voudrais pas verser dans la sinistrose, mais force est de constater que nous ne sommes pas sortis de la crise et je souhaite de tout mon coeur que 2015 voit naître un espoir de reprise économique afin que nous puissions nous projeter vers un avenir plus prometteur ; souhaitons que la petite éclaircie annoncée se concrétise.

2014 a été une année, malgré les élections municipales, sans temps morts pour la commune. Tous vos élus se sont mis au travail sans relâche pour faire avancer les projets communaux. Le vendredi 20 juin 2014 nous avons pu inaugurer le nouvel hôpital, la maison de santé pluri professionnelle et le réseau de chaleur. Ces trois réalisations d'un montant de plus de 13 millions d'euros (sans précédent concernant Castellane) concrétisent des projets vitaux pour notre population et bien au-delà des simples limites de la commune et à ce titre je dois remercier nos financeurs : l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, les Caisses d'assurances maladie et de retraite. Nous avons amélioré et entretenu une partie de nos 70 kilomètres de voirie communale en réalisant des tronçons en enrobé dans divers secteurs de la commune (Eoulx, Sionne, Taulanne, la Barricade, La Lagne, Les Listes...) pour près de 300 000 € et cela avec une aide de l'Etat. Cet effort nécessaire permettra dans quelques années d'avoir un réseau routier de qualité et les coûts d'entretien liés à celui-ci nous offrirons la possibilité, à terme, d'encore mieux le moderniser et le fiabiliser.

Un plan de viabilité hivernale a été établi et voté dernièrement afin de mettre en place une stratégie réaliste, organisée et cohérente en cas d'épisodes neigeux.

Nous avons fait l'acquisition d'un nouvel engin de déneigement, équipé d'une saleuse automatique et d'une étrave. De même le service de la voirie a été doté d'un petit véhicule électrique pour améliorer sa mobilité.

La commune se doit d'entretenir son patrimoine immobilier c'est pourquoi nous avons lancé et réalisé un programme de réfection des toitures qui a concerné en 2014 la perception et les locaux abritant, à l'ancienne gendarmerie le point public et la Communauté de Communes du Moyen Verdon.

Nos services techniques municipaux sont intervenus entre autres, seuls, ou avec le soutien d'entreprises, pour créer sur la place une aire pour l'estrade, réaliser des toilettes publiques à l'extérieur de la salle des fêtes, poser des plans de ville, doter le jeu de boules d'un éclairage, réparer le réseau d'eaux usées au Cheiron, restaurer le lavoir de Sionne, doter d'un garde-corps le mur de la chapelle de Notre-Dame du Roc, refaire entièrement le réseau d'eau public lors de l'élargissement du pont du Pesquier, rénover des locaux scolaires, refaire une salle communale à Eoulx. A cette occasion je tiens encore à remercier tous les employés communaux pour ce qu'ils apportent à notre commune.

Nous avons finalisé l'étude de la Barricade et avons lancé une étude complète concernant notre station d'épuration du bourg. Celle-ci va nous permettre de déterminer quels sont les travaux à réaliser pour sécuriser et optimiser son fonctionnement mais aussi quel type de traitement tertiaire nous devons envisager et concrétiser afin de rejeter dans le Verdon une eau de qualité. Pour donner un coup d'accélérateur

à toutes les problématiques liées à l'épuration de l'eau de consommation humaine sur Castellane et ses hameaux, nous avons mis en place, sous l'Autorité de Monsieur Charbel ABOUD, Sous-Préfet de Castellane, un comité de pilotage composé de tous les financeurs et techniciens. Celui-ci se réunira très régulièrement pour faire le point et être une véritable force de proposition constructive et efficace pour

que nous puissions ainsi gagner du temps dans toutes les réalisations à venir. Car nous devons aussi dresser une étude-diagnostic des stations d'épuration présentes dans les hameaux de Chasteuil, La Baume et Eoulx. De plus il faudra relier la station d'épuration de la zone artisanale à celle du bourg ! Nous aurons vraiment besoin du concours financier de l'Etat, de la Région et du Département car les investissements seront importants mais nécessaires.

Je voulais tout particulièrement et chaleureusement remercier Madame le Préfet, Patricia WILLAERT et Monsieur le Sous-Préfet, Charbel ABOUD pour leur concours, leur efficacité et leur compréhension des problèmes que rencontrent nos territoires. Cette présence active, ce soutien et cette aide de l'Etat sont indispensables pour nos communes rurales. En 2014, concernant le projet de restauration de la chapelle de Notre-Dame du Roc, nous avons recruté un architecte du patrimoine, Monsieur Martin LEFEVRE qui est chargé de la maîtrise d'oeuvre, de demander les autorisations nécessaires, aider aux choix des entreprises lors des marchés publics et suivre la totalité des travaux. Le chantier, d'une durée de 7 mois, débutera en 2015 si les marchés ne sont pas infructueux. Son coût sera probablement plus élevé plus élevé que prévu et c'est donc la souscription et la part communale qui permettront de combler le surplus. A ce titre je voulais remercier tous les généreux donateurs dont la Paroisse l'Association des Amis de Notre-Dame du Roc qui a participé à hauteur de 8 000 €. En tout nous avons obtenu plus de 19 000 €. La Communauté de Communes du Moyen Verdon a lancé un appel à projet auprès des communes volontaires pour mettre en place un chantier autour de la restauration du patrimoine. Le conseil municipal a décidé de souscrire à cette proposition pour réaliser dans le site des jardins de la Tour Pentagonale un chantier école du Patrimoine. Le projet a été sélectionné par l'Association Acta Vista qui est basée à Marseille et propose des solutions de qualification par l'emploi pour des personnes engagées dans un parcours d'insertion professionnelle dans les métiers du bâtiment. Ainsi ce chantier concernera un cabanon, deux tours et des murs de terrasse en utilisant des techniques et matériaux traditionnels. D'une durée de 1 an, il permettra à 8 personnes recrutées par l'association Acta Vista d'obtenir « in fine » une qualification de maçon du bâti ancien délivré par le ministère du Travail et de l'Emploi et l'Association de Formation Professionnelle pour des Adultes.

La Communauté de Communes du Moyen Verdon et la commune de Castellane ont répondu conjointement à un appel à projet du ministère du Logement et de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité. Ce dispositif appelé « Centre-Bourg » a pour objectif de revitaliser certaines zones rurales et péri-urbaines. Sur 300 communes sélectionnées en juin 2014, seules 50 d'entre elles ont été reçues définitivement dont Castellane et cela grâce à la précision du diagnostic territorial, à la qualité de la stratégie de développement, à la pertinence du plan

d'actions et des partenaires à mobiliser. Cette expérimentation permettra de renforcer la vocation touristique et commerciale du territoire, de valoriser les espaces publics communaux et de restructurer du bâti pour créer des logements. Un grand merci à tous ceux qui ont soutenu cette candidature : Madame le Préfet Patricia WILLAERT, Monsieur le Sous-Préfet Charbel ABOUD, et Monsieur le Député Gilbert SAUVAN. Je les remercie chaleureusement ainsi que tous les techniciens de la Commune, de la Communauté de Communes et des services de l'Etat qui ont participé à l'élaboration du dossier.

Dans un premier temps un animateur chef de projet sera recruté pour 3 ans, des études seront lancées puis des dossiers subventionnés à hauteur de 80% seront déposés. Ce projet de revitalisation a une durée de 6 ans. A terme seront réalisés : la maison de produits de pays dans le bâtiment du Jas ce qui implique le déménagement des services techniques ; des logements seront requalifiés et réhabilités au-dessus de l'actuel office de tourisme afin de faciliter l'hébergement des saisonniers et stagiaires ; il est également envisagé de déplacer le service de distribution du courrier de la Poste vers l'ancienne gendarmerie ; les locaux ainsi libérés et réaménagés pourront recevoir l'Office de Tourisme, qui bénéficiera d'une situation en centre-ville, plus favorable pour un accueil touristique de qualité ; l'emplacement actuel de l'office de tourisme rue Nationale sera transformé en local commercial ou artisanal ; une réflexion sur la reconversion de l'ancien hôpital pourra être réalisée en vue de la réaffectation éventuelle de ces locaux si ceux-ci ne trouvent pas preneur ; une étude sera diligentée pour repenser l'accessibilité dans le centre-bourg ; afin d'améliorer le cadre de vie, le réaménagement de la Place Marcel Sauvage sera étudié et réalisé ; par ailleurs, les 14 logements de l'ancienne gendarmerie seront refaits à neuf ; l'ancienne sous-préfecture (Monaco) sera rénovée avec des appartements destinés aux seniors dans les étages et au rez-de-chaussée, des locaux associatifs ou publics ; on n'oubliera pas le secteur privé qui sera accompagné pour travailler à une rénovation de l'habitat ; enfin, une plateforme bois énergie pourrait être étudiée et créée pour sécuriser nos apports en plaquette bois et exploiter nos forêts locales.

Vous le comprenez, avoir été sélectionné par l'Etat, nous permettra de bénéficier de financements importants ce qui accélèrera la réalisation de projets qui sans cela aurait pris plusieurs mandats municipaux pour voir le jour. Cette opportunité il va falloir la transformer en réussites et c'est pour cela que nous allons devoir continuer à travailler sans relâche, en partenariat avec tous les acteurs concernés, afin de pleinement répondre à l'objectif principal qui est de revitaliser notre centre-bourg.

Les résultats obtenus en 2014, sont le fruit d'un travail collectif et je voudrais ce soir remercier chacun des membres de mon équipe pour ce qu'il apporte à Castellane, aux Castellanaïens et à l'intérêt général. Leur soutien, leur confiance, leurs compétences sont pour moi un atout et une force considérable et inestimable. En 2015, nous devrions principalement :

- poursuivre notre programme d'amélioration de la voirie notamment des hameaux,
- réaliser les travaux de restauration de la chapelle de Notre-Dame du Roc,

- commencer à améliorer notre station d'épuration et raccorder la zone artisanale à la Station d'épuration du bourg,

- Suivre et participer à la coordination des travaux sur le site des jardins de la Tour Pentagonale dans le cadre du chantier école du Patrimoine avec l'association Acta Vista,

- Réaliser des périmètres de protection sur certains captages et les améliorer,

- Finaliser les locaux dédiés au kayak situés à la piscine,

- Avancer sur le dossier d'amélioration de notre salle des fêtes,

- Lancer l'étude concernant la réhabilitation de la piscine ou sa reconstruction,

- Avancer sur le projet de revitalisation du centre-bourg,

Dans le cadre de la Communauté de Communes du Moyen Verdon, la construction du gymnase et de la micro-crèche devrait commencer.

Après l'élargissement du pont du Pesquier sur la Départementale 952, le Conseil Général devrait réaliser la sécurisation de la route pour le cheminement piétonnier, en créant des trottoirs entre le pont de la Recluse et le pont du Pesquier.

Notre ville est aidée financièrement dans ses projets par les subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Conseil Général. Je remercie toutes ces collectivités pour leur soutien indispensable, sans elles, rien d'ambitieux ne serait envisageable.

Réaliser tous ces projets ne pourra être conduit que de façon raisonnable afin de poursuivre notre politique de réduction de la dette et en continuant à ne pas augmenter les impôts communaux. Comme vous le comprenez, je m'inscris toujours dans une vision réaliste et sur du long terme pour notre cité.

La baisse annoncée des dotations de l'Etat, le coût des rythmes scolaires vont nous obliger à faire des choix politiques. On ne pourra pas faire tout, tout de suite, il faudra phaser les réalisations et surtout sérier les priorités lors des débats d'orientations budgétaires. Le conseil municipal devra jouer pleinement son rôle et prendre les bonnes décisions ; je sais que nous saurons relever le défi car je crois en la capacité de notre équipe soucieuse de préparer l'avenir de Castellane.

Il est pour moi important de remercier vivement pour leurs actions et leurs investissements tous les acteurs qui constituent les forces vives de Castellane à savoir : tous les services de la mairie, le Centre Communal d'Actions Sociales avec l'Aide à Domicile en Milieu Rural, la Communauté de communes du Moyen-Verdon, les écogardes du PNRV, l'Office National des forêts, l'office de tourisme, le collège, les écoles maternelle et élémentaire, la Sous-Préfecture, l'hôpital, la perception, les pompiers, la gendarmerie, les services du Conseil Général, nos commerçants et artisans, nos agriculteurs, tous les professionnels et acteurs du tourisme et du loisir, nos professionnels de santé, nos banquiers, nos assureurs, les services de la poste et nos nombreuses et actives associations

qui savent se mobiliser lors d'événements importants comme l'expo photos dans le cadre de « l'Art de Mai », la Fête de la Musique, l'expo de réalisations d'ouvrages en couture, les Animations de rues l'été, la Commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, le Marché de Noël et bientôt la fête des Pétardières (pour n'en citer que quelques unes). Je tenais aussi à remercier tous ceux qui se sont impliqués dans la réforme des rythmes scolaires pour proposer des activités périscolaires pertinentes : élus, associations, employés communaux, artistes, bénévoles. Ainsi tous les vendredis après-midi, de 13H30 à 16H30, des activités artistiques, culturelles, sportives, ludiques, civiques de qualité sont proposées à tous les enfants.

Cette année, à la brigade de gendarmerie de Castellane, a été nommé le Major Christophe BARETS, commandant la Brigade de gendarmerie de Castellane, Nous avons d'excellents rapports, son expérience parle pour lui et je le remercie pour son implication au quotidien au service de Castellane. Merci aussi à tous les gendarmes et pompiers qui donnent de leur peine au service des autres. Permettez-moi encore d'avoir une pensée émue pour nos policiers morts en service pour que l'on puisse vivre libre. Derrière les mots il faut comprendre les drames familiaux que cela implique.

Je voulais ce soir féliciter Jean-Yves ROUX (qui n'a pu se joindre à nous ce soir) pour sa brillante élection en tant que sénateur ; cet élu de terrain qui nous a toujours aidés, saura, comme notre député Gilbert SAUVAN, défendre, au plus haut niveau de l'Etat, nos territoires ruraux. Merci à eux pour tous leurs soutiens passés et futurs, nous ne pouvons

qu'être fiers d'élus de cette qualité !

Je veux aussi avoir une pensée pour toutes les personnes qui souffrent, qui ont des difficultés dans leur vie. Ne les oublions pas.

Pour terminer, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs voeux de santé, bonheur et réussite pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Je vous remercie pour votre présence si nombreuse ce soir et vous invite à partager le verre de l'amitié en dégustant la traditionnelle galette des rois.

Bonne année 2015 et Merci pour votre attention!

La Mure Argens : Animaux la tolérance

Les animaux nous montrent parfois des voix sur la tolérance, sur les préjugés que l'on se crée et qui peuvent positionner des barrières sur nos parcours. La photo nous montre bien que le chat et le lapin se côtoient sans aucune animosité ou agressivité. Pourtant les gènes naturels les opposent il n'y a aucun doute là dessus. On comprend ici que nous pouvons tous nous comprendre, nous tolérer, même si nous ne sommes pas vraiment du même avis, et même complètement opposés. C'est juste une question d'apprentissage et surtout de compréhension réciproque. Nous avons aussi, nous les homo-sapiens dis être intelligent, des choses positives à apprendre et à mettre en pratique de nos amis les animaux.



La Mure Argens : Louisette est partie à 102 ans..

Le 9 janvier, Louisette Tarantola notre doyenne de la Mure Argens s'en est allée vers d'autres territoires, comme il y a quelques années en 2008, aussi dans sa 103^e année et en janvier, le 7, nous avait quitté Marie Graillon. Elles avaient beaucoup de similitudes nos doyennes. Elles ont gardé toutes deux le souvenir alerte et aimaient le partager avec leurs visiteurs.

Louisette était née un certain 11 mai 1912, elle l'aimait son pays, son village, elle aimait bien se souvenir de son jeune âge et ce n'est pas toujours facile de trouver les bons interlocuteurs qui se rappellent aussi ces mêmes souvenirs. Louisette était une Murencque et elle aimait à le dire et à le raconter, le retour au village à l'heure où il était difficile de faire les trajets entre la Mure et Cannes ne lui a, sans doute, pas vraiment pesé.

Elle y était revenue depuis quelques années et résidait à la maison de retraite des Carlines. Elle avait ainsi le loisir de voir ses connaissances lui faire une petite visite et ses enfants se relayaient pour lui apporter le soutien moral indispensable à un séjour heureux dans ces lieux agréables et accueillants. Il manque toujours un peu de souvenir, une certaine ambiance qui reste dans les demeures familiales car il est souvent compliqué de le recréer parfaitement. L'essentiel est de finir son séjour ici-bas le plus agréablement possible.

Son village, ses parents et amis, lui ont rendu un dernier hommage ce samedi 10 janvier 2015.



La Mure Argens : les Voeux 2015

La Mure-Argens : Le maire Alain Delsaux, a présenté ses vœux à la population

Ce vendredi 9 janvier à la salle polyvalente de La Mure-Argens, Alain Delsaux présentait ses vœux aux Murencs et aux visiteurs des villages voisins. En présence du Député Gilbert Sauvan, des Conseillers Généraux Jacques Boetti et Bernard Molling, du Président de la CCMV et maire de Saint André les Alpes, Serge Prato, et des maires des villages voisins, il demandait en premier lieu une minute de silence en hommage aux victimes des attentats terroristes de ces derniers jours. Après avoir évoqué les diverses tâches du maire d'une commune rurale et des aléas de la vie quotidienne (« Pas facile d'être maire d'une commune rurale » parodiait-il avec humour) « Pas facile mais tellement exaltant car la proximité avec ses habitants est si enrichissante ! ». Le Maire rappelait alors les divers travaux de 2014 : le remplacement des réseaux d'eau potable, d'eaux usées, et de l'éclairage public sur la départementale 955, la mise en service d'une pompe de relevage au quartier de la minoterie, et l'enfouissement des lignes basse et moyenne tension. Puis, Alain Delsaux remerciait les élus de la communauté des communes, Serge Prato et Bernard Molling, pour avoir permis le début des rénovations à la minoterie. L'embellissement du village, les travaux sur Argens, le Très Haut Débit courant février, les nombreuses animations organisées par l'association Le Riou, sont autant de preuves que le village « bouge » et avance dans le bon sens. Le Maire annonçait également la redynamisation de l'association de sauvegarde de l'église et de la chapelle St Joseph, rebaptisée « Association culture et patrimoine » ainsi que l'organisation de cours de danse grâce à la Présidente de l'école de musique du Moyen Verdon, Marielle Bruel. Après avoir souhaité ses vœux en mois, semaines, jours et heures, le maire concluait : « Et si j'avais un seul vœu, ce serait de vous revoir toutes et tous ici en 2016. »

Odile Boetti



La Mure Argens : Conseil Municipal le 7 janvier

Approbation du compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal.

Délibérations :

Le Conseil adopte par délibération à l'unanimité des membres présents, la modification simplifiée du PLU Zone UE de la Minoterie en zone UEM qui autorise la construction (gîtes ruraux, hôtellerie ...)

Le Maire informe le C.M. que le Receveur Municipal demande une délibération pour les transferts de marchés suite au transfert du Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région du Verdon dissous vers le Syndicat Départemental d'Electrification. Le conseil vote favorablement et à l'unanimité afin de permettre le règlement des factures de ces marchés

Le Maire rappelle que suite au changement de Conseil Municipal, il est nécessaire de délibérer sur le régime indemnitaire du personnel communal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal délibère pour instituer l'Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires ainsi que l'indemnité d'administration et de technicité. Celles-ci seront versées en février 2015 pour l'exercice 2014.

Administration communale :

Questions d'actualité :

Déneigement :

La mise en place d'un contrat de déneigement et une convention avec le G.A.E.C. de la Moutonnière pour le déneigement et le salage du village de la Mure pendant les périodes neigeuses est évoquée. Rendez-vous sera pris avec le prestataire.

Renouvellement de l'emploi de femme de service :

Le Maire donne les informations sur les différentes propositions qui lui sont parvenues, Il informe le conseil des entrevues qui ont eu lieu avec les différentes postulantes (4). Après réflexion il est décidé de choisir Mme Candy CHHONG pour l'emploi de femme de service pour une durée d'un an renouvelable, après une période d'essai de 2 mois.

Lois ALUR :

Point d'information sur la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové).

La loi Duflo ALUR a pour objectif de « réguler les dysfonctionnements du marché, de protéger les propriétaires et les locataires, et de permettre l'accroissement de l'offre de logements dans des conditions respectueuses des équilibres des territoires ». Dès le mois de mars 2017, c'est la Communauté de Communes qui aura la possibilité de prendre en charge la gestion de l'Urbanisme avec le PLUI (Plan Local D'Urbanisme Intercommunal) sauf désaccord des Communes membres.

La Loi Gemapi : (Gestion des Milieux Aquatique et de Prévention des Inondations)

Point d'information sur les différentes rencontres sur le sujet et entre autres celle avec l'ensemble des représentants des communes adhérentes du S.I.V.U. (Syndicat intercommunal d'entretien des berges du Verdon) qui a la gestion des berges. Des nouveautés vont être mises en place avec tout d'abord l'embauche d'un technicien de rivière, la mise en place de la nouvelle étude sédimentaire, des changements dans la gestion du S.I.V.U., les nouveaux modes de financement prévus.

La Loi du 27 janvier 2014 instaure désormais la possibilité de lever une « taxe GEMAPI ». Cette taxe est facultative, plafonnée et son produit est affecté exclusivement aux missions de la GEMAPI.

La taxe est levée par les collectivités du bloc communal exerçant la compétence GEMAPI (les EPCI à fiscalité propre à terme). Ces collectivités fixent le produit global de la taxe dans la limite de 40 €/an et par habitant résidant sur le périmètre de la collectivité, avant que les services fiscaux répartissent la recette cible sur les taxes foncières, les taxes d'habitation et les cotisations foncières des entreprises proportionnellement aux recettes de chacune d'elles.

Gestion de la forêt :

Le Maire fait un point d'information sur la coupe de bois des parcelles 13 et 16 pour une surface de 12 ha (Argens). Les services de l'ONF précisent qu'ils ont marqué 934 arbres pour un cubage de 826 M3. Après argumentation et discussion il est décidé de se rapprocher des services de l'ONF pour affiner leur offre, ce dossier sera représenté à l'issue de cette rencontre.

Réseaux et Voiries :

Le Maire indique que la station de relevage du quartier du Moulin est en fonction, les raccordements des usagers sont en phase de raccordement ou raccordés.

Point d'information sur la réfection du chemin de la « pierre plantée » pour l'amélioration de la desserte du massif forestier de Maurel. Il s'agit de permettre l'exploitation de ce massif et en parallèle d'assurer par cette exploitation l'autofinancement des travaux programmés.

Le Maire rappelle la tarification prévue pour les travaux (29 740€), il donne le chiffrage des différentes subventions prévues :

Etat/FEADER : 8 922 € - Conseil Régional/FEADER : 14 870 €
Autofinancement : 5 948 €

Dans les jours à venir il doit recevoir le chiffrage final de l'entreprise retenue.

Travaux :

Le Maire informe que deux devis sont arrivés en mairie pour les travaux de réfection du petit toit de l'église de Notre Dame de Vauvert ainsi de la toiture de la mairie d'Argens. Il donne lecture des détails de ces deux documents et sollicitera les subventions possibles pour ce projet.

Questions diverses :

Cotisation au SDIS. : Le Maire informe que la cotisation 2015 au Service Départemental d'Incendie et de Secours des A.H.P. est de 11 337€

Un mariage a eu lieu le 30 décembre 2014, un don de 50 € effectué par les mariés a été versé au Centre Communal d'Action Sociale.

Un courrier est arrivé en Mairie sur une observation sur des détériorations possibles lors des travaux de la route 955. Les renseignements nécessaires vont être pris auprès des entreprises concernées. Le propriétaire est prié d'établir un état chiffré des dégradations.

Le Maire indique que l'Association Art Culture Fabbri de Peiresc est venue faire les repérages pour l'organisation de la programmation « mouvement T » qui se déroulera les 4 et 5 juillet 2015 à la Mure. Les différentes associations du village feront partie de l'organisation et apporteront leur aide logistique et bénévole.

Marielle Bruel, en tant que présidente de l'École de musique du Moyen Verdon, nous donne quelques informations sur une journée de présentation d'atelier de danse prévue le 21 janvier 2015 à 16h30, 17h30, 18h30 (enfants, ados, et adultes).

Suivant le nombre de participants, d'autres ateliers seront possibles tout au long de l'année, le professeur est Mme Sylvie Dubois

Le cadeau de fin d'année pour les employés de mairie va être préparé ainsi que celui pour le départ à la retraite de la femme de service.

. Prochaines rencontres :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Prochain conseil, sur convocation.



St André les Alpes : Le coiffeur prend sa retraite

Saint André les Alpes : Pascal, notre coiffeur a soigné la coupe de son dernier client

Une ambiance de fête animait le soir du 31 décembre le salon de coiffure Pascal, mais pas seulement à cause de la Saint Sylvestre ! Notre ami Pascal Serano, coiffeur et premier adjoint, effectuait son dernier tour de piste avant la retraite. Olivier Ciccoli s'était porté volontaire pour être le dernier client à 19h, malgré les risques qu'il encourait en se faisant coiffer à l'heure du pot de départ ! Même le Maire a voulu mettre la main à la pâte, (sur la bonne pâte !) pour laisser le souvenir impérissable d'une coupe légèrement améliorée. Chacun a voulu apporter sa touche personnelle à coup de bombe à paillettes, si bien qu'un deuxième passage au shampoing a été nécessaire ! Entouré de sa famille, de tous ses amis, et de nombreuses flûtes d'une fameuse boisson à bulles, Pascal a donc fini sa carrière en beauté : la soirée a été longue, mais, peu importe, c'était également la dernière nuit de l'année ! Odile Boetti



St André les Alpes : Les vœux du CCAS

St André les Alpes : le CCAS et le conseil municipal sont allés former des vœux pour les anciens.

Ce dimanche 4 janvier, à la maison de retraite Les Carlins, avait lieu la présentation des vœux de Serge Prato, maire de Saint André les Alpes, et la fête de nouvelle année organisée par le CCAS, la directrice Véronique Brachet et le personnel des Carlins.

Autour du Maire et du président le Dr Guénebaud, étaient présents les conseillers municipaux et les membres du CCAS,

qui ont offert aux résidents et aux habitants âgés de plus de 75 ans (environ 120 personnes) invités pour l'occasion, un magnifique panier garni de succulents produits du terroir. En plus des ballotins de chocolats prévus pour les résidents, le traditionnel gâteau des Rois et le verre de Clairette venaient accompagner la distribution de cadeaux, dans une ambiance musicale assurée par « Le Bastringue ». Une bonne et heureuse année et une excellente santé à tous nos anciens ! Odile Boetti



St Andre les Alpes : Nécrologie

Saint André les Alpes : Anne-Marie Choquet nous a quittés



Une belle cérémonie dans une église pleine a célébré le départ d'Annie Choquet, une personne douce et généreuse, toujours prête à faire plaisir avec le sourire ; une épouse, maman, grand-mère et depuis peu arrière-grand-mère dans une famille qui l'adorait. Ses petits-enfants ont rendu un hommage très émouvant à leur grand-mère. Au début de la messe, Jean-Marie, son époux, ancien conseiller municipal, très actif dans la commune et à la paroisse, a retracé avec beaucoup de sensibilité, sa vie depuis 1954, année de leur rencontre. Il témoigne : « Mes amis de Saint André m'ont soutenu. Dans le département je reçois du soutien de personnes qui connaissaient Annie par ses responsabilités et son engagement auprès du diocèse quand elle a remplacé M. Roux. Ensuite elle a eu la chance d'avoir 4 prêtres qui ont concélébré la messe animée par une famille de musiciens, mes petits cousins, qui sont renommés dans les écoles de musique de plusieurs villes!

Le père Wojchiech Plewzinski, ami de la famille, ancien curé de Saint André, actuellement à Riez, un curé qui a laissé dans notre village un souvenir inoubliable, a fait un hommage qui m'a très touché avant d'aller au cimetière ». De nombreuses personnalités ecclésiastiques avaient tenu à rendre hommage à Anne-Marie : le père Benoit, curé à Colmars, ou le père Jean Lumbala, curé à Seynes les Alpes. L'ancien évêque Mgr François Xavier Loizeau a envoyé ses marques de sympathie. L'abbé Jean à Barrême, ancien curé en retraite, mais toujours très actif dans le secteur, a coordonné le déroulement de la messe sur place ; il avait toujours aidé Jean-Marie et Annie dans toutes les épreuves subies depuis quelques années. La Communauté des sœurs religieuses à Castellane, « Les Chemins d'Emmaüs » s'était également déplacée. Et Jean-Marie ajoute : « Un très grand merci à Serge Prato et sa famille qui sont à l'origine de notre implantation à Saint-André et pour ses aides matérielles », et il conclut par d'autres remerciements pour « la présence de représentants d'association, de la FNACA, du Souvenir Français et de tous ceux que nous aimons car tout Saint André nous avait accueillis avec chaleur en 1986 à notre arrivée. De nombreux messages SMS mails téléphoniques m'ont aidé à surmonter cette dure épreuve ». Ainsi, malgré ces tristes circonstances, Jean-Marie, avec sa gentillesse habituelle, qui était aussi celle d'Annie, a pensé d'abord aux autres. Odile Boetti

St Andre les Alpes : Rallye Hivernal Historic

La 12e édition du rallye Hivernal Classic était sur nos terres avec un arrêt sur la place de l'église de St André les Alpes pendant la pose déjeuner, juste avant la remontée vers le Haut Verdon et le passage sur la piste sur glace. S'étaient inscrits une cinquantaine de passionnés de "promenades" soutenues, dans ces véhicules d'une trentaine d'années, bichonnées par leurs propriétaires.

Cette halte permet au passionné local de voir les jolis bolides et de rencontrer les propriétaires. D'après les premières informations, c'est finalement une quarantaine de véhicules qui ont pu se garer sur la place du village.

Nous avons aussi pu voir le véhicule de FR3, une équipe de reporters était présente pour cet évènement sportif qui traverse deux départements.

Les équipages étaient un peu déçus de la température un peu trop tempérée à leur goût. Ils sont là pour la glisse et la fraîcheur. Cette remontée de température ne permettra pas de mettre les équipements spéciaux pour le circuit sur glace. Les compétiteurs devront se contenter de rouler avec les pneus normaux, ce qui limite un peu leur plaisir. Le plaisir de conduite sera tout de même là, avec deux jours de passion par-



tagée sur nos routes sinueuses et la piste sur glace humide.

Nous avons pu rencontrer notre amie Arlette, elle les connaît bien les coureurs automobiles, il est vrai qui ne connaît pas "Patou", Patrick Magaud, son fils, dans le monde du rallye. Elle a été aussi pendant longtemps dans la restauration et notamment à la Table de Marie, un lieu de référence pour tous les sportifs automobiles de passage à St André les Alpes.



St André les Alpes : Salon de coiffure

Saint André les Alpes : Au salon de coiffure, Pascal a laissé la place à Magali

Coiffeur à Saint André les Alpes depuis de longues années, Pascal Serrano a quitté le salon de coiffure en fanfare, le soir de la Saint Sylvestre, comme cela avait été signalé dernièrement. Désirant profiter d'une retraite bien méritée, il a cédé son salon à Magali Grac, qui a de l'expérience dans le métier puisque, bien que toute jeune, elle manie le peigne et les ciseaux depuis...21 ans : d'abord à Nice, puis 10 ans dans son propre salon à Entrevaux. Magali est la compagne de David Cerato, conseiller municipal et employé de banque à Saint André. Ses deux petits garçons, Florian et Bastien, auront donc la chance d'avoir désormais leur maman presque à domicile. Babette, employée et complice de Pascal depuis le début, a bien entendu gardé sa place au sein du salon, pour le grand plaisir des habitués. Souhaitons une longue carrière à la jeune femme qui exercera désormais ses talents Grand Rue où l'enseigne devra maintenant être rebaptisée « salon Magali ». Odile Boetti



St André les Alpes : Voeux 2015

C'est toujours un grand plaisir pour moi de vous accueillir dans cette salle pour vous présenter mes vœux, ceux du conseil municipal et du personnel communal.

Votre présence, encore une fois nombreuse, témoigne de votre attachement à la vie de notre commune et de votre intérêt pour notre village.

Cette cérémonie de vœux est un moment de convivialité, de fraternité et d'échanges. C'est pour nous, élus l'occasion de retracer les réalisations de l'année écoulée et de vous présenter les projets.

J'ai une pensée particulière pour les personnes qui pour des raisons de santé ne peuvent pas participer à cette soirée et pour celles et ceux qui nous ont quittés et particulièrement pour les victimes des horribles événements des 7 et 8 janvier derniers.

Je suis Charlie.

Tout d'abord je tiens à remercier chaleureusement les électrices et électeurs St Andréens qui lors des élections municipales de Mars dernier nous ont renouvelé leur confiance et qui nous ont fait l'honneur de nous porter à la tête de la commune.

Une grande partie du Conseil municipal sortant a souhaité se représenter à vos suffrages. Il est complété par quatre nouveaux. Ils constituent la nouvelle « équipe » présente ce soir.

Je profite de l'occasion pour rendre hommage aux conseillers sortants pour le travail effectué pendant leurs différents mandats.

La nouvelle équipe s'est rapidement mise au travail, je souhaite ici saluer l'investissement de mes adjoints: Pascal, Pierre-Jean,

Ginette et François, mais également celle des conseillers, qui au travers des commissions communales et délégations aux différentes structures, ont vite assimilé le rôle d'un conseiller et le fonctionnement du conseil municipal. Ils sont très motivés et sont d'un précieux soutien. Je sais que je peux compter sur eux. Nous travaillons ensemble au développement de notre village.

Mes remerciements s'adressent également au personnel communal. Il fait preuve de conscience professionnelle, de disponibilité et de compétences dans les tâches qu'il a accomplir. Il a un sens aigu de sa mission de service au public.

Je souhaite bon vent à Franck Giovagnoli dans ces nouvelles fonctions à la Dir Med, souhaite la bienvenue à Jérémy Lavocat et à Sébastien Rouvier et remercie Forence Rigault coordinatrice ainsi que tous les intervenants pour leur engagement dans le cadre des Temps d'activités périscolaires.

Aux administrations avec lesquelles la commune entretient de bonnes relations : la Sous-Préfecture, la DDT, la Dir, l'ONF, l'ONCFS, la Poste, la Trésorerie et le Centre des impôts, mais aussi la brigade de gendarmerie et les sapeurs pompiers.

Aux structures intercommunales à savoir: le pays A3V, le PNR, la CCMV, le SIVU, le SDE 04, pour la qualité de nos échanges et le travail que nous effectuons.

Aux financeurs que nous sollicitons dans le cadre des projets d'investissements à savoir l'Europe, l'Etat le Conseil Régional et le Conseil Général. Sans leur participation rien n'est possible.

Et enfin, aux associations locales qui sont très nombreuses et très actives. Le bénévole est une espèce devenu rare, il faut la protéger, il faut l'encourager et lui rendre hommage pour le

travail effectué et son implication totale au service de la vie associative de notre village.

Nous devons être fiers de la quantité et de la qualité des animations proposées. La commune sera toujours à vos côtés et continuera à vous soutenir.

Saint André est un village dynamique qui bouge et qui vit toute l'année. Soyez en remerciés.

L'année 2014 a été au niveau communal une année de transition. Les investissements ont été limités à la poursuite des opérations programmées par la précédente municipalité à savoir:

➔ l'aménagement dans l'ancienne Auberge du Parc des locaux permettant d'accueillir :

la médiathèque et l'école de musique dans un espace adapté des bureaux et un accueil plus spacieux pour le personnel administratif et les élus
une salle de réunion, d'exposition et salle des mariages en rez de chaussée, accessible et dimensionnée à l'échelle de notre commune
un espace de stockage pour les archives communales et pour les collections de Petra Castellana
Tout ceci étant desservi par un escalier intérieur, un ascenseur et des toilettes à chaque étage.

Le bâtiment indépendant accueillant la chaufferie et le silo à bois est maintenant opérationnel

Je souhaite remercier la maîtrise d'oeuvre: Gilles Durand et Michel Benedetto qui suivent le chantier hebdomadairement, les entreprises qui ont respecté les délais en réalisant un travail remarquable.

Ils ont contribué à ce que la livraison se fasse au printemps, une fois que les aménagements extérieurs seront réalisés.

➔ les travaux de voirie au chemin du Cougnas et la sécurisation entre la salle polyvalente et la Poste
➔ les travaux dans les bâtiments communaux : Façade de l'école primaire, fourniture et pose de nouvelles menuiseries à l'école maternelle, installation de sanitaires à l'église paroissiale et mise en conformité de la sonnerie des cloches et de l'horloger.
➔ Acquisition d'un vidéo-projecteur pour l'école, de tables et chaises pour les animations et de matériel pour le personnel technique.

➔ Le changement des lanternes d'éclairage public de la place de Verdun et l'acquisition de coffrets électriques de branchements qui seront installés prochainement.

Au niveau intercommunal je souhaite saluer le travail remarquable réalisé par :

La communauté de communes du Moyen Verdon. Les dossiers sont nombreux et parfois difficiles à faire avancer : dans le cadre du projet Secrets de Fabriques les travaux de

réhabilitation à la distillerie de Barrême, de la minoterie de La Mure, la construction future du gymnase et de la crèche à Castellane, les études la salle multi-activités de Barrême et pour la commune de Saint André les Alpes: l'aménagement de la crèche dans les locaux de la Mairie actuelle et les études de faisabilité sur la salle de sports.

Je souhaite souligner l'importance, la diversité et la qualité du travail réalisé et remercier publiquement les vice-présidents, tous les élus pour leur engagement ainsi que le personnel et son directeur Bernard Molling.

Le Syndicat D'Energie 04 : pour les renforcements et l'enfouissement des lignes électriques au chemin des croues, au chemin des serres, aux accates et au chemin des vertus.

Ces travaux sont coordonnés avec la commune qui enfouit les lignes téléphoniques et qui renouvelle les lampadaires d'éclairage public.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de nettoyage des berges du Verdon pour la disponibilité et l'efficacité de son personnel qui intervient sur les rives de nos rivières et sur les berges du lac de Castillon. Un grand merci à Claude Chaillan qui a quitté la présidence et bienvenue à François Gerin-Jean qui l'a remplacé.

Les autres structures intercommunales à savoir: le Pays A3V, le PNR partenaires incontournables de notre collectivité. Il nous permettent d'obtenir des financements sur des projets que nous avons listés dans le contrat de pays et le contrat rivière :

➔ la mise en valeur paysagère de la queue de retenue du lac de Castillon avec une liaison piétonne entre la base de loisirs et le sentier des pêcheurs
➔ la protection de la station de pompage et réfection de la conduite principale d'eau potable
➔ le confortement des berges en amont et en aval du Pont de Méouilles, rive gauche
Pour 2015,
➔ Achèvement des travaux sur l'ancienne Auberge du Parc
➔ Finition des travaux de façades à l'école primaire
➔ Remplacement des fenêtres au Centre Médico social
➔ Le réaménagement de la base de loisirs des Iscles avec la mise en place de clotures permettant de sécuriser l'aire de jeu et le mini golf, la mise en place d'un revêtement de sol, l'ajout de jeux supplémentaires et une opération de lifting de deux courts de tennis.
➔ Dans le cadre de la protection de notre patrimoine bâti, une convention va être signée avec Alpes de Lumière afin de faire restaurer par un chantier de jeunes soit le Viaduc des 7 arcades soit l'église de Courchons.
➔ La construction du Relais des services publics est programmée. Il abritera les locaux du Centre Médico Social et de l'Espace Rural Emploi Formation. Le Conseil Général et la commune ont validé le programme de travaux et la convention qui lie les deux collectivités est maintenant signée. Je remercie le conseil général pour son engagement à rembourser intégralement la commune sous la forme d'un loyer couvrant l'annuité d'emprunt. Le choix du maître d'oeuvre va être réalisé rapidement. Cette construction sera l'occasion de réorganiser le jar-

din public, de mettre en place de nouveaux jeux et de refaire la cloture actuelle.

➔ La commune a acheté le terrain Dubois d'une superficie de 2245 m² qui jouxte la rue de la gare et qui est contigu aux parcelles communales. La création en bordure de cette parcelle d'un cheminement piéton qui continuera le mail piétonnier existant et reliera ainsi les écoles, la future crèche, l'office du tourisme à la place de Verdun permettra un accès direct au parc, à la nouvelle mairie et au nouvel espace socio-culturel.

La création d'une aire de jeux et de loisirs et de places de parking sera réalisée.

L'année 2015 sera consacrée aux demandes de financements, à la réalisation des études et du dossier de consultation des entreprises.

Comme vous pouvez le constater les projets ne manquent pas. Nous espérons que nos partenaires financiers pourront continuer à nous soutenir. C'est en fonction de leur participation que ces dossiers aboutiront.

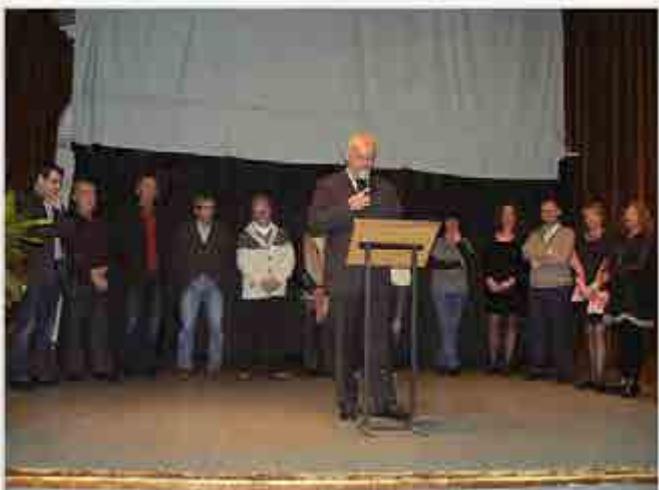
Pour finir, je vous souhaite en mon nom et au nom du conseil municipal une bonne année 2015, une bonne santé, une année pleine de bonheur et de réussite.

Je vous invite maintenant à visionner une projection préparée par Christian Reboul et Odile Boetti, co-présidents de Verdon info.

Je tiens à les remercier chaleureusement pour cette réalisation mais aussi pour la qualité de leur travail et le temps qu'ils passent tout au long de l'année au service de l'information des habitants de notre territoire

Je vous invite à vous connecter plus souvent sur le site: Verdon Info. Net

On peut tous ensemble les applaudir.
Nous léverons ensuite le verre de l'amitié.



St Andre les Alpes : Voeux de la maison de retraite les Carlines

Mardi 20 janvier , la maison de retraite les Carlines fêtait les vœux 2015 vers 17 h 30 , comme il est de coutume , il fallait laisser quelques minutes pour les retardataires , moment mis a profit pour les bavardages amicaux. 18 h, la direction , les employés , les personnalités présentes se sont dirigées vers le fonds de la salle de restauration pour le discours de la directrice Veronique Brachet . Véronique Brachet a annoncé que les diverses évaluations ont été produites en cours d'année de manière interne (Sud Génération Accueil) mais aussi extérieure. Les divers résultats reçus font ressortir une ambiance agréable et des soins performants. Les résultats de cette évaluation sont importants puisqu'ils conditionnent le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de l'établissement.

Au mois de décembre l'espace thérapeutique de détente a été inauguré . L'espace Snoezelzen est une stimulation multisensorielle contrôlée, une pratique visant à éveiller la sensorialité de la personne stimulée, dans une ambiance sécurisante.

La création d'un point vente, à but non lucratif, permettra aux résidents l'achat de produits de première nécessité ce qui augmente leur confort de proximité .

Un vélo statique thérapeutique est mis à disposition des résidents.

En matière d'emploi on peut noter un licenciement pour inaptitude au poste et la signature de trois CDI .

Les personnels ont pu suivre des formations dans différents domaines ce qui permet de toujours améliorer le confort de chacun.

La directrice laissera la parole au Maire de St André les Alpes et président de la CCMV, Serge Prato, pour la conclusion de cette rencontre informelle juste avant le partage des collations mais aussi la distribution de gâteaux préparés par les résidents et leur animatrice Sophie pour tous les invités et les parents qui avaient pu se déplacer. Une belle idée qui a donné du plaisir et de la joie lors de la distribution. Ensuite ce sera le moment du repas pour les pensionnaires et la collation pour les autres, chacun aura le choix de la boisson gazeuse de circonstance; bien sur tout cela avec modération.



Voeux de la Commune de Moriez

Moriez : Le Maire, Alain Coulet, a adressé ses vœux à la population

Ce 4 janvier 2015, le maire de Moriez, Alain Coulet, a présenté cette année les traditionnels vœux à la population dans la salle de Hyèges, le bâtiment de l'ancienne école de Moriez étant en travaux de rénovation et d'agrandissement. Après avoir remercié les personnes présentes et les personnalités, notamment le Conseiller Général Jacques Boetti, il adressait ses meilleurs souhaits en ajoutant avec une note d'humour « en cette période de crise, vœux de solidarité et d'entraide plus que jamais, mais aussi d'optimisme pour ne pas céder au découragement et risquer d'attraper le bourdon.»

Il rappelait qu'en 2014 deux projets financièrement importants avaient été engagés : la protection et la mise en conformité des captages en eau potable (la première tranche de travaux a été effectuée pendant l'été pour un montant de 126 249€ HT). Et le réaménagement et l'extension de l'ancienne école de Moriez qui ont commencé fin juin. Le Maire a souligné que les 11 lots avaient été attribués à des entreprises du département, et que le montant estimé des travaux s'élève à 290 442€, dont 97 138€ d'aide de l'Etat. Il a également précisé que « ce nouvel équipement permettra de mutualiser cet espace entre les services administratifs communaux, l'agence postale et la micro bibliothèque, une salle de réunion et des sanitaires publics ».

Enfin, Alain Coulet a affirmé : « pour 2015 l'investissement demeurera une priorité », notamment dans la qualité de l'eau

distribuée, et dans la restauration de l'église dont le clocher est fortement dégradé et l'installation électrique très vétuste (une souscription publique sera lancée). De nombreux autres travaux ont été évoqués, tels le mini terrain multisports ou le revêtement du Chemin de Gaban, qui seront mis à l'étude en 2015, avant que les sujets sérieux cèdent la place à la dégustation du gâteau des Rois. Odile Boetti



St Julien du Verdon : Les Voeux 2015

Saint Julien du Verdon : Le Maire a présenté ses vœux à la population

Ce samedi 3 janvier, le maire de Saint Julien du Verdon, Thierry Collomp, entouré de son Conseil Municipal, a présenté ses vœux à la population du village. Il a tout d'abord remercié les personnes présentes et les personnalités, dont Gilbert Sauvan, Député et Président du C.G. le Conseiller Général du canton de Barrême, Bernard Molling, et le Président de la CCMV Serge Prato. De nombreux maires des environs étaient également présents. Thierry Collomp a affirmé que « Dans une société en mutation, où de nombreux repères sont bousculés, la commune apparaît, pour quelque temps encore, une communauté humaine, où peuvent se maintenir des élans de solidarité, même si le contexte économique demeure difficile et conduit les politiques publiques locales à la prudence ». Le Maire a fait le bilan de l'année écoulée en notant une saine gestion du budget communal. Le montant des dépenses réelles d'investissement en 2014 s'est élevé à plus de 190 000 €. Parmi celles-ci, l'acquisition d'un ancien séchoir à prunes pour 6000 € et la plantation de pruniers de la variété perdigone, dans le cadre d'une convention avec le P N R V, qui met gracieusement à disposition de la commune de nombreux plants, et l'accompagne techniquement dans le projet de « Vergers villageois ». En outre, parmi les nombreux investissements, notons l'achat d'une sableuse saleuse, d'un camion avec sa lame de déneigement (grâce au Fonds Départemental d'Appui aux Communes (FODAC) mis en place par le C.G.), d'un bateau de sécurité pour la surveillance des zones de baignade, la réalisation d'une piste forestière pour l'accès au massif de Crémont, la sécurisation du chemin du lac, les travaux d'enfouissement

du réseau électrique et de voirie ainsi que ceux d'extension du garage communal. Quant à 2015, il verra l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, (PLU) afin de se doter d'un outil de planification des orientations d'aménagement et d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal. La base nautique se verra doter de deux pontons où pourront être amarrées 24 embarcations (en priorité aux habitants de la Commune). Il a été décidé également d'acquérir une flotte de voiliers destinés à l'initiation de la voile aux enfants. Le Maire a conclu en ajoutant que « La nouvelle année se doit d'être surtout une bouffée d'espoir. La possibilité d'améliorer le quotidien. Ne pas oublier le passé, mais toujours garder à l'esprit que le plus important demeure le futur ».

Odile Boetti



Haut Verdon : Vacances de Noël

Le service d'information du Val d'Allos nous a adressé une illustration sur l'afflux des skieurs de ce matin, comme on le voit ils étaient bien venus pour profiter du soleil et de la température idéale de cette arrivée tardive de l'hiver.

On se doutait bien que le flux serait bien présent. Quelques commentaires sur les réseaux sociaux nous avaient fait comprendre que bon nombre de vacanciers installaient des équi-

pements spéciaux et parfois un peu à la hâte quitte à être légèrement au milieu de la chaussée. Cela a pour conséquence de mettre certains services de transport en difficulté. Il faut que chacun comprenne bien, qu'il est plus judicieux dans ces conditions de circulation d'anticiper et ainsi de prendre les bonnes précautions en mettant les équipements à l'avance et sur des zones sécurisées.

Après seulement 3 nuits de production de neige de culture et 18 cm de neige fraîchement tombée à 2000m d'altitude durant la journée du 27 décembre sur un sol totalement dénudé et accompagnée d'un fort vent de nord, les conditions d'enneigement obligent l'exploitant du domaine skiable à des ouvertures partielles.

En raison de la chute des températures, tout est mis en œuvre afin de pouvoir vous proposer au plus tôt un domaine skiable plus conséquent tant sur Val d'Allos - La Foux qu'une ouverture partielle tant attendue sur Val d'Allos - Le Seignus. Ce jour dimanche 28 décembre à 17h30, nous sommes en mesure de vous faire part des ouvertures suivantes :

Val d'Allos - La Foux, en plus du domaine actuellement ouvert :

- A PARTIR DE LUNDI 29 DECEMBRE :
 - o Dès 9h : télésiège des Chauvets
 - o A 11h : télésiège Marin Pascal avec la piste de la Forêt desservie
- A PARTIR DE MARDI 30 DECEMBRE :
 - o Télésiège de Vescal

o Télésiège de la Crous 1
Val d'Allos - Le Seignus, A PARTIR DE MARDI 30 DECEMBRE :

- Télésiège débrayable 6 places du Clos Bertrand avec la Bleue des Champons
- Télésiège du Pré de La Porte (accès gratuit pour ce seul appareil)

Merci pour votre compréhension, bon séjour dans le Val d'Allos

Les ouvertures de pistes en temps réel sur www.val-dallos.com



LE CLIMAT CHANGE TOUT LE MONDE LE DIT, LES TEMPÉRATURES REMONTENT, C'EST UN FAIT. CERTAINES ANNÉES TOUT SE PASSE BIEN, POUR LES STATIONS DE SPORT D'HIVER, IL FAIT FROID, LA NEIGE EST PRÉSENTE. D'AUTRE ANNÉE S'EST PLUS COMPLIQUÉ IL FAUT SAVOIR S'ADAPTER, PROPOSER D'AUTRES IDÉES, D'AUTRES SOLUTIONS AUX VISITEURS DU TERRITOIRE POUR QUE LES SÉJOURS SE PASSENT EN TOUTE QUIÉTUDE ET AVEC LA BONNE DYNAMIQUE.

LE VAL D'ALLOS ANIMATIONS NOUS DONNE QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LA FRÉQUENTATION DE CES DERNIÈRES SEMAINES ET LES SOLUTIONS QUI ONT ÉTÉ MISES EN PLACE.

« AVEC UNE FRÉQUENTATION STABLE DURANT LES 2 SEMAINES DE FÊTES DE FIN D'ANNÉE VERSUS 2013 (NOËL : 70% / JOUR DE L'AN : 83%), LES STATIONS DU VAL D'ALLOS ONT SU CONSERVER LE CAP. LES ACTEURS DE LA MONTAGNE DU HAUT-VERDON ONT CONCENTRÉ TOUS LEURS EFFORTS AFIN DE PROPOSER AUX HIVERNANTS LES MEILLEURES CONDITIONS DE SÉJOUR POSSIBLES. LES ÉQUIPES DU DOMAINE SKIABLE ONT PRODUIT DE BELLES QUANTITÉS DE NEIGE DE CULTURE LORS DES RARES ÉPISODES DE FROID ET ONT SU PRÉPARER QUELQUES BELLES PISTES SUR LES SECTEURS EXPOSÉS À L'UBAC APRÈS LA CHUTE DE NEIGE PROVIDENTIELLE DU SAMEDI 27 DÉCEMBRE. AINSI 800 M DE DÉNIVELÉ ÉTAIENT PROPOSÉS AUX SKIEURS. LE MONTAGNARD A TOUJOURS SU S'ADAPTER AUX CONDITIONS PARTICULIÈREMENT EXIGEANTES DE SON MILIEU NATUREL : LA SEMAINE DE NOËL A ÉTÉ DE NOUVEAU LE THÉÂTRE D'UNE SCÈNE D'ADAPTATION TRÈS APPRÉCIÉE DES VACANCIERS DANS LE VAL D'ALLOS TANT LES ACTIVITÉS PALLIATIVES AU MANQUE DE NEIGE ÉTAIENT NOMBREUSES ET VARIÉES : MINI-GOLF, TENNIS, ÉCHIQUIER GÉANT, JEUX POUR ENFANTS, TYROLIENNE, BALADES ACCOMPAGNÉS À CHEVAL PUIS EN RAQUETTES UNE FOIS LA NEIGE ATTEINTE, SANS PARLER DE LA LUGE SUR RAILS MULTI-SAISONS VERDON EXPRESS, SUR-FRÉQUENTÉE POUR L'OCCASION. »

Haut Verdon : Elle est revenue (16 janvier)



Communiqué de presse du Val d'Allos, "elle" est bien arrivée, comme le disait le dernier communiqué de presse hier soir. On peut se douter que la communication a bien fonctionné au vu des nombreux passages sur les routes qui mènent au Val d'Allos. Il faut, bien sûr garder la prudence nécessaire et avoir bien les équipements adaptés avant de s'engager vers ces voies routières

Conformément aux prévisions annoncées, la perturbation neigeuse a déposé un épais manteau blanc sur les domaines skiables du Val d'Allos durant la nuit du 16 au 17 janvier.

Ce matin au lever du jour, on relevait à la station météorologique située à 2000 mètres d'altitude, un peu moins de 40 cm de neige fraîche.

Enfin, l'hiver semble s'être installé sur les Alpes et les montagnes du Haut-Verdon ont du coup retrouvé leur éclat hivernal ! Cet épisode neigeux devrait permettre une montée en puissance et une ouverture plus généreuse des domaines skiables de La Foux et du Seignus.

Au sommet des pistes, les cumuls de neige sont conséquents et l'on relève désormais 1,20 mètres de neige à 2400 m et 1,40 mètres à 2600 mètres d'altitude.



De nouvelles précipitations neigeuses sont attendues la semaine prochaine accompagnées par une vague de froid ! Ainsi et il était temps, les meilleurs ingrédients sont désormais réunis pour apporter un élan d'optimisme auprès de tous les professionnels de la montagne...

Attention toutefois, en dehors du domaine sécurisé, ces récentes chutes de neige signifient également un risque d'avalanche marqué, de même sur les routes



Allos : Rassemblement Républicain

Nous sommes tous Charlie
Rassemblement à Allos (Info Stéphanie Laurens)

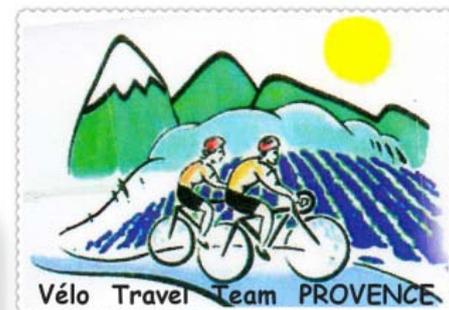
Le Haut Verdon s'est rassemblé.
Discours de Mme CAIS, maire d'Allos et présidente de la Communauté des Communes du Haut Verdon Val d'allos. Un texte sera lu par un des adjoints de la commune de Colmars les Alpes.
Les maires des 6 communes du Haut Verdon étaient présents ainsi qu'une foule nombreuse comme le montre la photo de Stéphanie.

A l'issue de la minute de silence, du chant de la Marseillaise, une marche silencieuse aura lieu dans les rues du village.



Tout le monde dans le Verdon et bien au-delà connaît Marc Liboa. Un homme du territoire aux multiples facettes et d'un dynamisme et d'un savoir-faire incontestés ou incontestables pour le territoire. Il vient de nous communiquer quelques informations sur son association sur la promotion des séjours et itinéraires VTT.

Le VTT, un sport très bien adapté pour la découverte de nos territoires avec des organisations optimales et soucieuse de l'environnement.



Présentation de l'association VTT Provence
Président : Marc LIBOA - BE éducateur sportif
Monitrice : Karin ALLARI - BE VTT

L'association VTT Provence, loi 1901, agréée Jeunesse et Sports (N° 94-1352) et agréée Jeunesse éducation populaire N° 0430.35 1988, a été créée en 1993 par Karin ALLARI, avec pour objectif la promotion du VTT en Provence. Elle organise de nombreuses manifestations telles que des courses, raids, rallyes événementiels, stages de formation, création de bases VTT, et participe au Championnat de France et de Provence de Cross-country et descente.

Karin ALLARI, championne de Provence de VTT en XC en 1989, de descente en 1992 et 1994, titulaire du Brevet d'État a dû mettre l'association en sommeil pour raison de reconversion professionnelle. Puis en 2012, l'association fut réactivée à l'aube d'une nouvelle possibilité de développement autour du Tourisme à Vélo avec l'apparition de vélos à assistance électrique (V.A.E.) performants.

Ensuite, la fusion avec l'AEP Haut-Verdon, basée à Thorame-Haute et dirigée depuis plus de trente ans par Marc LIBOA, a permis de mettre en commun les moyens humains techniques et logistiques de ces deux associations, pour proposer désormais une gamme de services, aussi bien dans l'animation que dans l'organisation d'événements sportifs, touristiques et culturels.

Cette association a deux objectifs :

1/ promouvoir le Tourisme à Vélo et à Vélo électrique

non seulement dans notre Région Provence Alpes Côte d'Azur mais aussi dans la France entière que Marc LIBOA sillonne depuis trente ans, spécialiste des destinations de St Jacques de Compostelle, la Loire, la Garonne, la Corse.

2/ continuer d'organiser les festivités touristiques et culturelles que proposait l'AEP Haut-Verdon, telles que : la Fête de la Lavande, les Rencontres Pastorales, Nature Passion et Traditions, Voyages Découvertes, etc., y compris les organisations événementielles suivant la demande ou l'opportunité, ex : organisation de l'ascension Annot-La Colle St Michel à l'occasion de l'étape du Tour de France Digne-Pra-Loup le 22 Juillet 2015.

Toutes les activités proposées se font toujours dans un esprit de loisir à l'exclusion de l'esprit de compétition.

Nos partenaires : le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, les Conseils Généraux des Alpes de Haute-Provence, d'Ardèche, de Haute Loire, d'Indre et Loire, la Communauté de Communes du Haut-Verdon Val d'Allos, les villes de Digne les Bains, Annot, Thorame-Haute, Amboise, Le Puy en Velay.

VTT PROVENCE - 7 place du cercle, Courbons - 04000 DIGNE-LES-BAINS / La 5M - 04170 THORAME-HAUTE

marcliboa@orange.fr

allarikarin@gmail.com

Programme;

1/ Tourisme à Vélo : vélos route, tandem, VAE
Juin : - « Balade en Provence » : entre Alpes du Sud et Piémont ;
Juillet : - « Les 1000 kms de la Loire » : de l'Estuaire aux Sources ;
Septembre : - « Balade en Corse » : à la découverte de l'île de Beauté ;
- « Le Puy en Velay/St Jacques de Compostelle » : 1er itinéraire culturel Européen.
Octobre : - « La Garonne » : de la Gironde au Val d'Aran.
Autres possibilités à la demande d'un groupe.
2/ EVENEMENTIEL : « Open Tour 04 » :
Animation cyclo-touristique entre Annot et La Colle St Michel à l'occasion du passage du Tour de France lors de l'étape Digne-les-Bains/Pra-Loup le mercredi 22 juillet 2015.
3/ Les randonnées à Vélo à assistance électrique :
« Les Terres Noires » à Digne-les-Bains ;

« Randos en Pays Dignois » : circuits Lavande ;
« Balades en ville » : circuits curistes ;
« Randonnées dans le Haut-Verdon Val d'Allos ».
4/ Diverses opérations :
« Des vélos pour les minots » : récupération de vélos d'occasion offerts aux jeunes de foyers ;
« Beach Festival » à Digne-les-bains : participation avec des VAE ;
« Rallye Moto de la Sécurité Routière » à Digne-les-bains : démonstration et prêt de VAE ;
Voyage touristique en Corse fin août.
5/ Festivités :
Mai : - « Show de véhicules de collections » dans le Haut Verdon ;
Août : - « Fête de la Lavande » à Thorame-Haute ;
Octobre : - « Rencontres pastorales » à Thorame-Haute.

OPEN TOUR 04

sous le parrainage du champion cycliste dignois
JEAN MILESI

qui a bouclé 7 tours de France.

A l'occasion du passage du Tour de France dans notre département et plus précisément lors de l'étape Digne / Pra-Loup qui se déroulera le mercredi 22 juillet 2015, le Club VTT Provence propose une randonnée découverte ouverte à tous, empruntant l'ascension du Col de la Colle Saint Michel avant le passage des coureurs du Tour.

LE PARCOURS :

Départ : Annot – altitude (+) 655 mètres ;

Arrivée : Col de la Colle Saint Michel – altitude (+) 1.431 mètres ;

Distance : 18,5 kilomètres

Dénivelée : (+) 776 mètres

LE PUBLIC :

Tout public (avec ou sans licence) : vélos de route, VTT, VTC, tandems, vélos couché, vélos à assistance électrique, gyropodes, coureurs à pied, fauteuils roulants, ...
Limité à 1.000 participants.

DEPART / ARRIVEE :

Les départs officiels seront donnés de la place d'Annot à 7 heures et à 8 heures, mais les individuels ou groupes constitués pourront partir à leur guise sachant qu'il sera impératif d'arriver au sommet du Col avant la fermeture de la route (non encore communiquée).

Les coureurs du Tour partiront à 13 heures de Digne-Les-Bains.

Cette randonnée se déroulera à allure libre, sans classement, en respectant le code de la route.

Le retour se fera à allure libre après le passage des coureurs du tour.

LES INSCRIPTIONS :

Par mail : allarikarin@gmail.fr

La date butoir des inscriptions est fixée au mardi 07 juillet 2015.

Montant, tout compris : 25 €

Visiteurs : tee-shirt + repas + boissons : 20€

LES PRESTATIONS :

Assurance responsabilité civile et accident.

Accueil et contrôle de départ place de la Mairie à Annot.

Remise de la plaque Vélo et des tickets (repas ...)

Tee-shirt spécifique de l'événement.

Au sommet repas assis sous chapiteau servi de 11 heures à 14 heures.

Parc à vélo gardé.

Podium de la région PACA avec animateur, commentateur de l'étape.

Écran géant permettant de visionner l'étape du départ à l'arrivée.

Jeux divers et cadeaux souvenirs.

Assistance médicale : ambulances, médecin...

Parking d'accueil à Annot pour les véhicules des participants.

Eau et toilettes au départ et à l'arrivée.

Possibilité d'accès à Annot par le train des pignes.

VTT PROVENCE - 7 place du cercle, Courbons - 04000 DIGNE-LES-BAINS / La 5M - 04170 THORAME-HAUTE

04.92.83.51.17 / 06.78.20.88.77 - marclibo@orange.fr

09.51.88.15.62 / 06.70.01.32.07 - allarikarin@gmail.com

www.vttprovence.com

Le Sivu du Verdon 20 ans déjà

Vingt années au service des cours d'eau.

20 ans au service des rivières signifient que la prise de conscience de l'importance d'un entretien régulier de nos cours d'eau est un enjeu considérable pour la vallée du Verdon comme pour toute autre vallée. À l'image du réseau sanguin et des poumons pour le corps humain, le réseau des cours d'eau et sa ripisylve conditionnent le bon fonctionnement d'une région. S'ajoutent à cela des questions de sécurité pour le bien public et pour les biens des particuliers dont on connaît la fragilité lors des colères de nos cours d'eau.

Difficile d'imaginer que ce filet d'eau émergeant des roches d'Allos puisse creuser le plus grand canyon d'Europe, remplir deux grands lacs, nourrir par sa présence une vallée entière, contribuer à alimenter la ville de Marseille en eau potable.... Dès lors, le respect s'impose, certes, les torrents n'ont pas besoin de l'homme pour s'écouler, mais si on leur conserve leur juste place, si on les entretient convenablement, si on leur accorde assez de considération, les cours d'eau rendent à l'homme ce qu'il mérite en terme de ressources, d'énergies et de beauté.

Nos vœux pour 2015 et pour l'avenir seraient que cette prise de conscience de l'importance des cours d'eau, des mers, des océans s'étendent à l'échelle planétaire. Nous n'y sommes pas ! En attendant, la vallée du Verdon fait figure d'expérience pilote depuis 20 ans grâce à la volonté des élus, grâce à la population qui contribue aux fonctionnements du Sivu du Verdon, grâce aux moyens territoriaux tels que l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional et Général et Parc Naturel Régional du Verdon.

Depuis les dernières élections municipales, la présidence du Sivu du Verdon a changé de main.

Mr Chaillan Claude qui avait succédé à Mr Reybaud Roger (créateur de la structure) laisse une empreinte extrêmement positive : une présence rassurante, une grande efficacité et un interlocuteur incontournable pour toutes les actions réalisées durant son mandat. L'équipe garde pour lui un grand respect et une belle reconnaissance.

Aujourd'hui, la présidence est assurée par François Gerin Jean, conseiller municipal à Saint-André-les-Alpes. Enfant du pays (Beauvezer) il connaît parfaitement les cours d'eau de la vallée et chacun sait sa sensibilité à l'environnement. Partagé entre l'Air et l'Eau, son sens du contact humain offre un relais précieux avec les élus et la population.

Jean-Christophe Giraudo est élu sur la commune d'Allos, il est

vice-président du Sivu et son enthousiasme au service de la vallée donne à l'équipe une précieuse énergie et un regain de jeunesse.

Et puis, en ce début d'année, Thomas Garnier rejoint l'équipe. Technicien de rivière, il est amené à travailler pleinement pour envisager d'un point de vue technique tous les chantiers programmés et ceux qui méritent de l'être. Son travail s'accordera aux dossiers mis en place par Audrey Fontaine pour le plan de gestion (2014-2021). Il sera en contact étroit avec l'équipe, les élus, les riverains et les structures territoriales concernées. Il prend la suite de la mission de Guillaume Ruiz, technicienne rivière pour le Parc du Verdon qui a suivi et conseillé l'équipe du Sivu du Verdon durant 7 ans.

Le Sivu se dote également d'un nouvel outil, un cheval de fer, amené à faciliter l'extraction des bois dans la rivière et rendre la tâche plus efficace.

20 ans c'est encore la pleine jeunesse pour envisager l'avenir, c'est une goutte d'eau dans les rivières, c'est le signe d'une mission sans fin, car la nature de la rivière est d'être en perpétuel mouvement et renouvellement.

Jean François Denier



Office de Tourisme de St André les Alpes
Place Marcel Pastorelli
04170 Saint André les Alpes
Tél. 04 92 89 02 39
Fax. 04 92 89 19 23
<http://www.ot-st-andre-les-alpes.fr/>
info@ot-st-andre-les-alpes.fr

Office de Tourisme de Castellane
Gorges du Verdon
Rue Nationale
04120 CASTELLANE
<http://www.castellane.org/>
mail: office@castellane.org
Tel: 04 92 83 61 14

Office de Tourisme du Val d'Allos
Le Village 04260 Allos
Tel : 04 92 83 02 81
Val d'Allos le Foux
Tel : 04 92 83 80 70
[Http://www.valdallos.com](http://www.valdallos.com)

Office de Tourisme d'Annot
Les coordonnées
Office de tourisme
Place du Germe
04240 ANNOT
Tél. 04 92 83 23 03
email - tourisme@annot.com

On trouve aussi sur le site :

La rubrique d' Offres d'emplois EREF St André les Alpes

L'agenda des animations partagées
(www.verdon-info.fr/agenda)

La page des vidéos (www.verdon-info.fr/videos)

Informations , permanences, services publics qui ont pu être partagés

Des informations sur les projections du Cinéma de Pays

Et près de 2700 articles répartis sur les 47 rubriques

La communication locale a besoin de dynamisme et de partage, c'est un fait .J'essaie d'apporter avec les collaborations un peu d'eau au moulin . Cependant il ya encore beaucoup de travail et besoin de personnes motivées pour faire suivre toute cette belle actualité. De plus le travail partagé est bien plus rigolo, à plusieurs les solutions peuvent voir le jour bien plus rapidement . Il faut juste que chacun joue vraiment le jeu. En fait chaque problème à sa solution il faut juste la chercher sur la bonne route.